

Est-ce que ce monde est sérieux ?!

Madame la Présidente, cher(e)s Collègues,

Aujourd'hui s'ouvre les discussions avec le gouvernement sur la réforme des retraites. Le ministre de l'Économie et le patronat annoncent déjà leur **refus de revenir sur le départ à 64 ans**, en se cachant derrière le rapport de la cour des comptes évoquant 15 milliards de déficits du régime en 2030, **sans avoir examiné l'abrogation de la réforme.**

Avoir toujours 15 milliards de déficits en 2030, avec une espérance de vie en bonne santé de 64,5 ans en moyenne, **démontre indiscutablement l'injustice sociale et l'inefficacité budgétaire de cette réforme anti-démocratique.**

Pourtant de l'argent, il y en a ! 20 milliards en plus par an en taxant que 2% du patrimoine des plus riches français (loi sur la taxe Zucman, concernant les 1800 français les plus fortunés, votée jeudi dernier). Mais, **contrairement au vol de 2 ans de retraite imposé aux salariés, le gouvernement trouve ici cette mesure « confiscatoire » ...**

La CGT participe à cet échange avec la stratégie du « **pied dans la porte** ». Pour pérenniser la retraite par répartition, **la CGT a des propositions** telles que la **taxe sur les dividendes**, la **conditionnalité des aides publics aux entreprises** (s'élevant à 220 milliards annuels), ou l'**égalité salariale** et exige un **référendum sur l'abrogation de la réforme.**

Les **menaces de chantage à l'emploi** faites par le grand patronat sont **inacceptables**. Si les entreprises ont besoin de protection face à la concurrence mondiale, **où se trouve leur humanisme et patriotisme économique ?!** Et bien que la fuite des capitaux reste finalement marginale, **des mesures doivent être prises contre l'exil fiscal.**

Ces décisions devraient relever de l'Europe mais, voyant que ce mercredi y est proposé un paquet législatif soutenu par la France, nommé « **omnibus** », prévoyant de **réduire le devoir de vigilance envers les sous-traitants** et créer un « **28^{ème} état fictif de défiscalisation** » permettant au patronat de fuir les lois de leur pays : **le match n'est pas gagné...**

Pour la CGT, le capital et les gouvernements à leurs bottes doivent arrêter de se foutre du monde du travail. Les richesses ne tombent ni du ciel, ni de « l'intelligence exceptionnelle » du patronat. La mobilisation massive des salariés sera indispensable pour imposer l'intérêt général face à l'immoral individualisme, infusé par le patronat !

Concernant notre entreprise, jeudi dernier, la direction d'EDF a annoncé les très bons résultats financiers pour 2024. Ainsi, **les bénéfices d'EDF en 2024 atteignent 11,4 milliards d'euros, soit 1,4 milliards de plus par rapport à 2023 !** Malgré la baisse des prix de l'électricité, le niveau de production, les chantiers sur le réseau et la commercialisation, issu du **travail exemplaire de l'ensemble des salariés, ont permis d'obtenir ce niveau de création de richesses.**

Alors qu'elle avait déjà cette vision sur le bilan financier, **la direction nous soutenait fin 2024**, « du plus profond de son cœur et s'étant fait souffrance », **ne pouvoir dépasser 1,9% de Mesures Salariales pour 2025.** Rappelons-nous qu'au début, c'était 1,5%, et que **les 1,9% furent obtenus par la ténacité des négociateurs et l'action du personnel.**

Pour enfoncer le clou, mi-janvier, **le PDG nous a clairement indiqué qu'on devait se satisfaire de l'effort consenti par la direction car il ne fallait pas s'attendre au même niveau de reconnaissance pour les Mesures Salariales de 2026...**

Pour comprendre le poids des augmentations salariales, il faut savoir que 1,9% représentent 137 millions d'euros. **Les 11,4 milliards de bénéfices réalisés par les salariés en 2024, c'est plus de 80 fois les Mesures Salariales de 2025.** On perçoit fort bien que les **2,3%** que nous revendiquons (soit 166 millions d'euros) sont **largement atteignables.**

A l'annonce des très bons résultats de l'entreprise pour 2024, émanant de l'investissement et de l'engagement de tous les salariés dans un contexte difficile, la CGT exige l'ouverture dans les plus brefs délais de négociations sur des Mesures Salariales socialisées supplémentaires pour 2025, venant en complément de toute autre dispositif.

De plus, à la veille des négociations sur la grille des salaires, la CGT prévient la direction qu'il est hors de question de réduire la valeur des Niveaux de Rémunération ou de supprimer des Groupes Fonctionnels. La CGT revendique l'indexation de la grille sur l'inflation, sa revalorisation avec le GF1 au niveau du SMIC CGT (2000€ brut), la garantie sur sa carrière du doublement de son salaire à euros constant et 9% de revalorisation des indemnités d'astreinte.

FIN DE DÉCLARATION